

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores (CSES) tenue au Centre administratif de la CSES, le lundi 8 janvier 2024, à compter de 13 h 45. Les personnes suivantes étaient présentes :

COMMISSAIRES : W. Gifford, président
M. E. Beaulieu (vidéoconférence)
M. O'Brien (vidéoconférence)
J. McWhirter
K. Ward
G. Hayes
D. Hunt
D. Bourgouin
K. Dickson

COMMISSAIRES PARENTS : K. Mackenzie (vidéoconférence)
J. Bizeau (vidéoconférence, à compter de 14 h 30)
R. Stewart (vidéoconférence)
R. Di Tanna (vidéoconférence)

DIRECTRICE GÉNÉRALE : D. Simoneau
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE : J. Bradbury, directrice des services
d'éducation aux adultes et de formation
professionnelle
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : D. Gauthier

AUTRES : M. Hayes-Dow, directrice de la technologie de l'information, du
transport et de l'organisation scolaire
D. Foltin, directeur des services éducatifs
A. Dupuis, directrice des ressources humaines

ABSENTS : M. Syvret-Caplin, R. Mundle

Le président, W. Gifford, procède à l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. **CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

C24-01-080

Il est proposé par K. Ward que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES soit approuvé moyennant les ajouts suivants au point 12 – Divers :

- École primaire St-Patrick, à Chandler

ADOPTÉ

3. **LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

3.1.1 **Séance du 14 novembre 2023**

C24-01-081

Du fait que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES, tenue le 14 novembre 2023, a été transmis aux membres six heures avant la tenue de la séance, en conformité avec l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par K. Dickson que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce dernier.

ADOPTÉ

3.1.2 Séance du 28 novembre 2023

C24-01-082 Du fait que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES, tenue le 28 novembre 2023, a été transmis aux membres six heures avant la tenue de la séance, en conformité avec l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par M. E. Beaulieu que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce dernier.

ADOPTÉ

3.1.3 Séance du 20 décembre 2023

C24-01-083 Du fait que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES, tenue le 20 décembre 2023, a été transmis aux membres six heures avant la tenue de la séance, en conformité avec l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par D. Hunt que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce dernier.

ADOPTÉ

3.2 Approbation du procès-verbal

3.2.1 Séance du 14 novembre 2023

C24-01-084 Il est proposé par K. Dickson que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES tenue le 14 novembre 2023 soit approuvé.

ADOPTÉ

3.2.2 Séance du 28 novembre 2023

C24-01-085 Il est proposé par M. E. Beaulieu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES tenue le 28 novembre 2023 soit approuvé.

ADOPTÉ

3.2.3 Séance du 20 décembre 2023

C24-01-086 Il est proposé par D. Hunt que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES tenue le 20 décembre 2023 soit approuvé.

ADOPTÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Règlement 11 – Procédure de dépôt d'une plainte

Le tout a été déposé.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Demande d'appui – Ville de Gaspé

La Ville de Gaspé nous a envoyé une demande d'appui en lien avec sa requête pour un complexe multisport. Le courriel a été reçu et versé au dossier.

5.2 Lettre – D^r Paul Kavanagh

Le D^r Paul Kavanagh nous a envoyé une lettre à propos d'Opération Souvenir – Jour 11. Une copie du document a été reçue et versée au dossier.

5.3 Lettre – Directeur général d'Élections Québec

Le directeur général d'Élections Québec nous a envoyé une lettre autorisant D. Simoneau, directrice générale, à agir comme directrice des élections pour les élections scolaires prévues le 3 novembre 2024, lui octroyant ainsi un droit d'autorisation des candidats.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président, W. Gifford, présente son rapport d'activités de vive voix. Il aborde les sujets suivants :

- Planification des rencontres de l'an prochain;
- Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ);
- Présence des commissaires lors des rencontres;
- Rencontres entre les commissaires et les membres du comité de gestion de la CSES, courriel des commissaires;
- Identité anglophone de la CSES;
- Projets scolaires.

7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

7.1 Présentation du rapport de la directrice générale

La directrice générale, D. Simoneau, présente son rapport. Le document a été reçu et versé au dossier.

7.2 Présentation du plan d'engagement envers la réussite

La directrice générale présente la version révisée du plan d'engagement envers la réussite. Le document a été reçu et versé au dossier.

7.3 Présentation du rapport annuel 2022-2023

La directrice générale présente le rapport annuel 2022-2023. Le document a été reçu et versé au dossier.

7.4 Directeur ou directrice des élections d'office

ATTENDU QUE, conformément à l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires*, le directeur général ou la directrice générale de la commission scolaire est d'office le directeur ou la directrice des élections;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires*, le Conseil des Commissaires peut nommer quelqu'un d'autre que le directeur général ou la directrice générale au poste de directeur ou directrice des élections;

C24-01-087

IL EST PROPOSÉ par K. Ward d'accepter la demande de D. Simoneau, directrice générale, de refuser d'agir comme directrice des élections pour les élections scolaires à venir;

ET QUE le nom du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice des élections soit soumis pour approbation au cours de la prochaine rencontre du Conseil des Commissaires.

ADOPTÉ

8. COMITÉ CONSULTATIF SUR LES BESOINS PARTICULIERS / COMITÉ CENTRAL DE PARENTS

Il n'y a pas de sujet à traiter.

9. POINTS DE RÉOLUTION

9.1 États financiers vérifiés pour l'exercice 2022-2023

ATTENDU QUE, conformément aux articles 286 et 287 de la *Loi sur l'instruction publique*, les avis publics ont été affichés dans des publications de la région;

ATTENDU QUE le rapport du vérificateur indépendant et les états financiers en date du 30 juin 2023 ont été présentés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. au comité de vérification, le 29 novembre 2023;

C24-01-088

IL EST PROPOSÉ par M. O'Brien et résolu à l'unanimité que le Conseil des Commissaires accuse réception du rapport du vérificateur indépendant et des états financiers, tels qu'ils ont été soumis.

ADOPTÉ

9.2 Politique ES-244 – Disposition des biens de la commission scolaire

C24-01-089

Il est proposé par D. Hunt d'approuver la politique ES-244 – Disposition des biens de la commission scolaire telle qu'elle a été présentée. Le document a été reçu et versé au dossier.

ADOPTÉ

9.3 Politique ES-244 – Gestion intégrée des dossiers – Processus de consultation

Une version provisoire de la politique a été remise au Conseil afin d'entamer le processus de consultation.

9.4 Comité en matière d'éducation – Orientation

Il est proposé d'ajouter ce point aux séances de travail du Conseil des Commissaires, en commençant par la rencontre prévue en février.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de sujet à traiter.

11. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES

Séance du 13 février 2024

- Comité exécutif : 18 h 15
- Conseil des Commissaires : 18 h 30

12. DIVERS

12.1 École primaire St-Patrick, à Chandler

Le président, W. Gifford, propose de tenir une rencontre à Chandler, le lundi 15 janvier 2024, à 11 h 30, avec les membres suivants : D. Hunt, commissaire; D. Bourgouin, commissaire; W. Gifford, président; D. Simoneau, directrice générale; J. Bradbury, directrice générale adjointe et D. Gauthier, secrétaire général.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE À 15 H 50

C24-01-090

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. E. Beaulieu que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Secrétaire général

Président